



Communiqué APH & JM du 11 juillet 2020

LE SÉGUR ET LES MÉDECINS : L'ERREUR POLITIQUE

L'État continuera à économiser 180 millions d'euros par an sur le dos des médecins de garde

Dans le cadre du « Ségur de la Santé » qui vient de se clôturer ce vendredi 10 juillet 2020, le ministre des Solidarités et de la Santé se satisfait d'un accord trouvé avec certains médecins, validant une hypothèse de travail : augmentation de l'indemnité de service public et ajout de trois échelons en fin de carrière.

Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins ne peuvent signer un accord que s'il comprend, appuyée par les résultats de l'enquête flash réalisée le week-end dernier, le juste décompte du temps de travail et la revalorisation salariale pour tous les PH.

En effet, les vrais sujets de l'exercice des praticiens hospitaliers ont été éludés de la négociation.

Le ministre et l'équipe du Ségur nous ont dit avoir bien conscience de l' « ambiguïté » de la valorisation de la garde de 24 heures à 4 demi-journées, alors que 10 demi-journées ne peuvent dépasser 48 heures. Et immédiatement indiqué que l'écriture « 24 heures = 5 demi-journées (ou plages) » coûterait trop cher : **180 millions d'euros**.

Le choix est donc fait de continuer à ne pas reconnaître la réalité du travail hospitalier dans sa contrainte la plus forte : la permanence des soins, c'est-à-dire la prise en charge des patients qui ne peuvent pas attendre, quel que soit le jour et l'heure, quelles que soient leurs origines ou l'état de leur portefeuille, quelle que soit leur pathologie.

Le choix est fait de ne pas verser ces 180 millions correspondant au travail des praticiens qui font des gardes, au prix de la fatigue, du sacrifice de leur vie personnelle, des conséquences sur leur santé à court, moyen et long terme... préférant financer une augmentation aux praticiens en fin de carrière.

APH et JM, mis dans l'impossibilité d'être présent lors de l'ultime réunion de négociation où une vraie proposition pour l'attractivité de l'hôpital public devait être mise sur la table, interpellent le ministre des Solidarités et de la Santé sur le danger politique que constitue ce choix.





APH et JM occupent au Conseil Supérieur des Professions Médicales 3 sièges sur 5 au collège des praticiens hospitaliers et 3 sièges sur 5 au collège des praticiens non titulaires. Ne pas écouter les aspirations des médecins les plus jeunes, ceux qui prennent en charges les patients aux pathologies les plus graves et les plus urgentes jusqu'au bout de la nuit est une grave erreur politique.

En ce long week-end du 14 juillet, chacun pourra compter sur ces médecins, à qui on ne reconnaîtra pas le temps travaillé. Le dévouement a une limite : l'absence de reconnaissance. Ne nous étonnons pas dans ce cas de l'augmentation des listes de gardes à trous et du recours aux intérimaires, qui font flamber le prix de la garde.

APH et JM demandent la tenue d'une nouvelle réunion, respectant les règles du dialogue social, avec un délai de prévenance raisonnable, qui permette de conclure à un protocole d'accord qui aura l'effet du choc d'attractivité tant attendu.

Jacques Trévidic Président CPH Président APH Jean-François Cibien Président AH Vice-président APH

Emanuel Loeb Président JM